

- 5 novembre 1945. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION POPULAIRE ET FAMILIALE DES LOCATAIRES DES HABITATIONS A BON MARCHÉ DE LA CITÉ DU SOUVENIR. But: grouper et défendre les intérêts des locataires des habitations à bon marché. Siège social: 1, rue Leneveux, Paris.
- 9 novembre 1945. Déclaration à la préfecture de Chartres. UNION DE LA JEUNESSE REPUBLICAINE DE FRANCE. But: rassembler en son sein tous les jeunes et les éduquer dans l'amour de la République, de la liberté, de la laïcité, organisation de loisirs. Etude de la situation des jeunes et défense de leurs revendications. Siège social: 8, rue de la Clouterie, Chartres.
- 9 novembre 1945. Déclaration à la préfecture de la Vendée. LES JEUNES DE VENDRENNES. But: éducation populaire. Siège social: chez M. Gaborit (Raymond), au bourg de Vendrennes.
- 10 novembre 1945. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. SYNDICAT AUTONOME DES NETTES DE SAINT-JEAN-DE-LUZ. But: organiser à Saint-Jean-de-Luz des fêtes et des réjouissances de tous ordres, tant gratuites que payantes, destinées à distraire la population et en particulier sa clientèle saisonnière. Siège social: Saint-Jean-de-Luz, dans le local municipal occupé par le syndicat d'initiative.
- 13 novembre 1945. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. GROUPEMENT DE DÉFENSE DES SINISTRÉS DE VEHO. But: soutenir les intérêts de tous ceux qui ont été sinistrés ou victimes des événements de la guerre 1939-1945. Siège social: 9, Grande-Rue, à Veho.
- 14 novembre 1945. Déclaration à la préfecture de police. CLUB FRANÇAIS HARMONICA ET MUSIQUE. But: développer le goût de la musique par la pratique des instruments. Siège social: 24, rue des Petites-Ecuries, à Paris.
- 14 novembre 1945. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION DES ANCIENNES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JEAN-JAURÈS DE SAINT-OUEN. But: créer entre les membres un foyer intellectuel et moral, développer les liens de bonne camaraderie et d'amitié qui les unissaient pendant leurs années de scolarité. Siège social: mairie de Saint-Ouen.
- 16 novembre 1945. Déclaration à la sous-préfecture d'Aulun. UNION DE LA JEUNESSE POLONAISE GRUNWALD. But: développement culturel physique et sportif de la jeunesse polonaise au Creusot. Siège social: domicile du président: M. Jankowski (Edmond), cantonnement Lapérouse, bâtiment H, n° 5, au Creusot.
- 16 novembre 1945. Déclaration à la préfecture du Rhône. Association L'Esson. But: développement physique et moral des jeunes filles par l'éducation physique et le sport. Siège social: 73, rue de Dijon, à Lyon (4°).
- 16 novembre 1945. Déclaration à la sous-préfecture d'Argentan. AMICALE DE LA CLASSE 1924 ex FLERS-DE-L'ORNE. But: développement de la camaraderie et de l'entraide mutuelle entre ses membres. Siège social: domicile du président, 1, rue du Collège, à Flers-de-l'Orne.
- 17 novembre 1945. Déclaration à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte. L'ASSOCIATION POPULAIRE DES RÉFUGIÉS ET SINISTRÉS DE FONTENAY-LE-COMTE. But: défense des intérêts des membres de l'association. Siège social: 12, rue de la Harpe, à Fontenay-le-Comte.
- 17 novembre 1945. Déclaration à la préfecture de la Vendée. PATRONAGE SAINT-CRISTOPHE. But: éducation populaire. Siège social: salle du patronage, Mesnard-la-Barotière.
- 19 novembre 1945. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. JEUNESSE SPORTIVE BIENNOIS. But: football, athlétisme et formation pré militaire (F. P.). Siège social: 46, boulevard d'Angleterre, Béziers.
- 19 novembre 1945. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DES DEUX GUERRES. But: défense des intérêts des anciens combattants et victimes de la guerre. Siège social: chez le président, Nargis (Loiret).
- 19 novembre 1945. Déclaration à la sous-préfecture de Bergerac (Dordogne). AMICALE DES ANCIENS DU GROUPE ANIC. But: réunion des anciens de la résistance ayant appartenu au groupe Anic dans un but d'entraide. Siège social: mairie de Cunèges.
- 19 novembre 1945. Déclaration à la préfecture de police. CONSERVATOIRE OFFICIEL DE LA DANSE DE SALON ET DE GYMNASTIQUE HARMONIQUE. But: créer des cours professionnels pour la formation de moniteurs, monitrices et professeurs; faire passer des examens et décerner des diplômes ou attestations prouvant les capacités de ses membres. Siège social: 2, rue de Cadix, Paris (15°).
- 19 novembre 1945. Déclaration à la préfecture de police. AMICALE DES RETRAITÉS DE LA COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE DE PARIS. But: aider les anciens retraités moralement et pécuniairement. Siège social: 10, rue Saint-Marc, Paris (2°).
- 20 novembre 1945. Déclaration à la préfecture de Chartres. COOPÉRATIVE SCOLAIRE DE RECLAINVILLE. But: rendre l'école agréable, améliorer la bibliothèque et le musée scolaires, organiser des fêtes scolaires, resserrer les liens de solidarité entre l'école et les familles. Siège social: école de Reclainville.
- 20 novembre 1945. Déclaration à la préfecture de police. COOPÉRATIVE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE LAÏQUE. But: venir en aide aux élèves de l'école à tous points de vue. Siège social: 87, boulevard Arago, Paris (14°).
- 21 novembre 1945. Déclaration à la préfecture de Chartres. ASSOCIATION DE FAMILLES RURALES DE COULOMB. But: respect de la moralité publique, étude et défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Coulombs.
- 21 novembre 1945. Déclaration à la préfecture de Chartres. ASSOCIATION DE FAMILLES RURALES DE CHAUDON. But: respect de la moralité publique, étude et défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Chaudon.
- 21 novembre 1945. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS DE LA DÉFENSE PASSIVE DE LA VILLE DE SAINT-MANDÉ. But: relations amicales entre ses membres, aide et protection. Siège social: mairie de Saint-Mandé.
- 21 novembre 1945. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS DE LA DÉFENSE PASSIVE DE LA VILLE DE SAINT-MANDÉ. But: relations amicales entre ses membres, aide et protection. Siège social: mairie de Saint-Mandé.
- 22 novembre 1945. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LE VAUDOUÉ. But: pratique de la chasse et repeuplement du gibier. Siège social: mairie de le Vaudoué.
- 23 novembre 1945. Déclaration à la sous-préfecture de Combléens. SYNDICAT COMMUNAL DE CHASSE ET DE DÉFENSE AGRICOLE DE LESSAC. But: protection des biens et récoltes, répression du braconnage, conservation du gibier, interdiction de la chasse aux étrangers de la commune. Siège social: mairie de Lessac.
- 21 novembre 1945. Déclaration à la sous-préfecture de Chinon. ASSOCIATION FAMILIALE DE MAZIÈRES. But: assurer, au point de vue moral et matériel, l'étude et la défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Mazières.
- 25 novembre 1945. Déclaration à la préfecture de l'Ain. LES VOLONTAIRES DE PONT-D'AIN. But: pratique du sport. Siège social: hôtel Vieudrin, Pont-d'Ain.
- 26 novembre 1945. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. AVANT-GARDE THIÉBAUMENILLOISE. But: pratique de tous les sports. Siège social: mairie de Thiébauménil.
- 26 novembre 1945. Déclaration à la préfecture de Nancy. AMICALE DES GYMNASTES VÉTÉRANS DE BONSCOURS. But: gymnastique et sports. Siège social: 27, rue Erville-Coué, Nancy.
- 26 novembre 1945. Déclaration à la préfecture du Rhône. AMICALE DES ARTISTES AMATEURS DE FRANCE. But: réunir les artistes amateurs art lyrique, théâtral, musical et chorégraphique, créer entre eux les liens fraternels et camaraderie, encouragement des arts. Siège social: 120, rue Cuvier, Lyon.
- 26 novembre 1945. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche. ASSOCIATION DES EXPERTS COMPTABLES ET COMPTABLES DE VILLEFRANCHE ET DE LA RÉGION. But: défense des intérêts moraux et matériels de la profession. Siège social: 4, boulevard Étienne-Bernard, Villefranche.
- 26 novembre 1945. Déclaration à la préfecture du Rhône. ASSOCIATION SPORTIVE GRIGNY-BADAN. But: pratique du football association. Siège social: café Mayret, 27, rue de Bouteiller, Grigny.
- 27 novembre 1945. Déclaration à la préfecture de la Loire-inférieure. CERCLE BRETON DE NANTES. But: étudier et présenter le folklore breton. Siège social: chez M. Allain, rue Boursier, la Haute-Be, par Pont-Rousseau.
- 27 novembre 1945. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. GROUPE ARTISTIQUE CLAYETTOIS. But: développer l'art théâtral amateur dans la région charollaise. Siège social: hôtel de ville de la Clayette.
- 28 novembre 1945. Déclaration à la préfecture d'Orléans. COMITÉ DE L'ÉCOLE LIBRE DE SAINT-MARCEAU. But: tout ce qui peut intéresser l'éducation et l'enseignement privé de la paroisse de Saint-Marceau. Siège social: 107, rue Saint-Marceau, Orléans.
- 28 novembre 1945. Déclaration à la sous-préfecture de Chagny-sur-Saône. Aéro-Club du Bassin Minier à Montceau-les-Mines. But: création d'une section sport aérien et pré militaire, création d'une école de mécaniciens, pré militaires, création d'une section de modèles réduits. Siège social: 4, rue Paul-Bert, Montceau-les-Mines.
- 30 novembre 1945. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. ASSOCIATION FAMILIALE DE BLÉRÉ. But: assurer au point de vue moral et matériel, l'étude et la défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Bléré.
- 30 novembre 1945. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. ASSOCIATION FAMILIALE DE SONZAY. But: assurer au point de vue moral et matériel, l'étude et la défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Sonzay.
- 30 novembre 1945. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. ASSOCIATION FAMILIALE DE FRANCAULT. But: assurer au point de vue moral et matériel, l'étude et la défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Francault.
- 1er décembre 1945. Déclaration à la sous-préfecture d'Arles-sur-Rhône. LOISIRS AMICAUX DE BOISVIEU. But: distraire et amuser la jeunesse. Siège social: au domaine de Boisvieu, par Arles.
- 3 décembre 1945. Déclaration à la préfecture du Calvados. UNION DE LA JEUNESSE ERNOUVILLELAISE. But: pratique de tous les sports, musique, etc. Siège social: mairie de Ernouvillais.
- 5 décembre 1945. Déclaration à la préfecture de la Loire-inférieure. FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DU MOUVEMENT LIBÉRATION-NORD. But: fédérer les sections du département. Poursuivre action patriotique. Aide aux membres éprouvés. Siège social: 9, rue de Strasbourg, Nantes.
- 6 décembre 1945. Déclaration à la préfecture du Mans. FÉDÉRATION RURALE DE LA SARTHE. But: défense, représentation et protection des familles et formation morale des jeunes. Siège social: 29, rue Richebourg, le Mans.
- 7 décembre 1945. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. ASSOCIATION SPORTIVE DU MOTO-CLUB DE MARSEILLE. But: encouragement au sport motocycliste et organisation de courses. Siège social: 71, rue Paradis, Marseille.